



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche Mission de la stratégie et des systèmes d'information 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP Dossier suivi par Mireille TROUPEL Tél : 01.49.55.44.61 - Fax : 01 49 55 56 17	NOTE DE SERVICE DGER/MISSI/N2013-2018 Date: 06 février 2013
--	--

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
à

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexes : 4

Mesdames et Messieurs les :
Directeurs régionaux de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Chefs de Services régionaux de la formation
et du développement
Chefs d'établissements publics

Objet : Accompagnement de la mise en œuvre de l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialité Conduite et gestion de l'entreprise hippique (CGEH)

Mots clés : Session - Formation – RVP – Evaluation – capacités professionnelles

Résumé : Information des équipes pédagogiques sur l'organisation d'une action d'accompagnement thématique (formation d'initiative nationale et de réalisation inter-régionale) concernant les modalités de mise en œuvre de l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialité CGEH (Conduite et gestion de l'entreprise hippique)

Il est demandé aux délégués régionaux à la formation continue (DRFC) de coordonner les inscriptions des agents des établissements publics et privés de leur région dans cette action de formation.

<u>Destinataires</u>	
<u>Pour exécution :</u> Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF Unions nationales fédératives d'établissements privés Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)	<u>Pour information :</u> Inspection de l'enseignement agricole

Afin d'accompagner les équipes pédagogiques à la mise en œuvre des nouvelles épreuves introduites dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, des formations sont prévues au cours de l'année scolaire 2012-2013 pour les spécialités dont la session d'examen se déroulera en juin 2014.

Cette note de service présente l'action de formation organisée pour la spécialité **CGEH**.

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Aider les équipes pédagogiques à :

- Appréhender les changements induits par la RVP.
- Accompagner les changements de pratiques pour préparer les élèves à l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel rénové.
- Favoriser un changement de pratiques d'évaluation et de certification des épreuves professionnelles.

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation les enseignants et membres de jury des établissements publics et privés concernés par l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialité CGEH ayant une session d'examen en Juin 2014.

L'inscription à cette formation est limitée à un nombre maximum **de deux agents par établissement**.

Les participants sont les porte-paroles des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leur établissement après la session.

1.3. Programme prévisionnel

Cette formation a fait l'objet d'une construction commune par l'ENFA, Eduter-Ingénierie, l'Inspection de l'enseignement agricole et les structures impliquées de la DGER.

Elle est co-animée par des formateurs de l'ENFA et/ou d'Eduter-Ingénierie ainsi que par des inspecteurs pédagogiques.

La journée de formation s'articule autour de trois temps :

- Les questions posées par l'épreuve E6 (1h)
Réflexions en groupes / Restitution et échanges
- Quelques repères méthodologiques et conceptuels (2h)
Présentation interactive
- Des éléments de réflexion pour préparer les élèves à l'épreuve (3h)
Réflexions en groupes

1.4. Date et lieu de formation

Les formations se dérouleront :

- pour les établissements des régions : Aquitaine, Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes

Lundi 18 mars 2013 de 9h30 à 17h00
ENFA - Salle PRM - J. Gasztowtt
2 rue de Narbonne
BP 22687
31326 CASTANET TOLOSAN

- pour les établissements des régions : Alsace, Nord-Pas de Calais, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Bretagne, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Ile de France, Lorraine, Pays de la Loire et Picardie

Lundi 25 mars 2013 de 9h30 à 17h00

CEZ Rambouillet Amphithéâtre

Parc du château – CS 40609

78514 RAMBOUILLET CEDEX

2. MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1. Responsabilités respectives des acteurs

2.1.1. l'ENFA, support de la formation : mail : enfa.sna@educagri.fr

A ce titre, elle est chargée :

- d'assurer l'organisation matérielle de la formation (réservation et mise à disposition des salles et du matériel nécessaire, reproduction des supports de formation, ...),
- d'assurer le suivi des inscriptions par la procédure SAFO via Internet et d'enregistrer dans SAFO l'inscription des éventuelles candidatures « papier » qui lui sont transmises complétées et vérifiées par les DRFC des régions
- de valider les candidatures en tant que structure organisatrice
- d'envoyer aux DRFC des régions les invitations à la formation et des documents nécessaires (format PDF),
- d'informer les DRFC des régions sur les possibilités de restauration et d'hébergement des participants,
- d'établir les listes d'émargement et de les faire parvenir aux intervenants,
- de récupérer les originaux des listes d'émargement remplies,
- d'enregistrer dans SAFO la présence de tous les stagiaires ayant suivi la formation (sur la base des listes d'émargement) des établissements publics et privés, et d'en informer les DRFC,
- de délivrer les attestations de formation et de les envoyer aux DRFC des régions,
- de transmettre à la DGER/MISSI un bilan de l'action conduite.

2.1.2. les DRAAF

Les DRAAF sont chargées :

- d'établir la liste de tous les établissements concernés, publics et privés, de leur région,
- d'assurer la communication auprès de ces établissements publics et privés de l'existence de cette action de formation,

Pour les établissements publics :

- de valider les candidatures des agents sur SAFO et de veiller à ce que chaque agent dispose de son code SAFO. La création de ce code se demande en remplissant la fiche « demande de création d'un code SAFO » jointe (Cf. **Annexe 1**). Cette validation vaut accord **pour la prise en charge par la DRAAF** des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des agents,
- de transmettre aux participants les courriels d'invitation sous format PDF établis par l'ENFA, accompagnés des documents nécessaires à la prise en charge des frais de déplacement,
- de transmettre aux participants les originaux des attestations de participation,
- de procéder au remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des participants.

Pour les établissements privés :

- de porter sur les candidatures « papier » des agents transmises par l'IFEAP ou les fédérations régionales de l'UNMFREO ou l'UNREP le numéro SAFO de chaque agent, et de transmettre par envoi groupé et scanné à l'ENFA.
- de transmettre aux participants les courriels d'invitation sous format PDF établis par l'ENFA.
- de transmettre aux participants les originaux des attestations de participation.

2.2. Prise en charge des frais engendrés par cette formation

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des délégations régionales à la formation continue (programme 215) pour les agents des établissements d'enseignement du public de leur région.

La prise en charge du remboursement de ces frais est à demander, préalablement au déplacement, en remplissant la demande d'ordre de mission et en la transmettant au délégué régional de la formation continue (DRFC) au sein de la DRAAF dont dépend l'établissement.

Les frais de déplacement et de séjour des enseignants des établissements privés ne sont pas pris en charge par les DRAAF.

3. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- les enseignants et membres de jury concernés par l'épreuve E6 souhaitant s'inscrire doivent remplir la fiche d'inscription « papier » (**Cf. Annexe 2**), elle peut aussi être téléchargée sur le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> et la **faire signer** par leur supérieur hiérarchique (proviseur).
- cette fiche d'inscription est saisie par le responsable local de formation (RLF) de l'établissement via le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action :

Toulouse Code action session (safo) : **530546/1**

Rambouillet Code action session (safo) **530546/2**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le 20 février 2013**

- le délégué régional à la formation continue (DRFC) de la région dont dépend l'agent **doit émettre un avis** via le logiciel SAFO. La prise en charge des frais de déplacement et de séjour est assurée par les délégations régionales à la formation continue (programme 215) pour les agents des établissements d'enseignement du public de leur région,
- une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sous format PDF sera envoyé au DRFC de chaque région concernée accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...). Le DRFC le transmettra à l'agent sous couvert de son établissement d'affectation, accompagné d'une demande d'ordre de mission. Cette demande d'ordre de mission sera en retour complétée et adressée au DRFC avant la date de début de la formation pour demande de prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**Cf. Annexe 3**). N'étant pas au format PDF, il est possible de la remplir directement, puis de la scanner après signature pour faciliter les envois.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée à l'IFEAP
- pour les établissements relevant de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, à l'UNREP
- pour les établissements relevant de l'UNMFREO : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales

Ce sont donc l'IFEAP, les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA.

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le 20 février 2013.**

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par l'IFEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP ou de l'UNMFREO, **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sous format PDF sera envoyé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement ne seront pas pris en charge par les DRAAF.

La chef de la mission de
la stratégie et des systèmes d'information

Véronique LE GUEN

**Fiche d'identification d'un nouvel agent
Pour création code SAFO**

Nom : (Obligatoire)	Prénom : (Obligatoire)
Nom de jeune fille : (Obligatoire)	Sexe : ☐ F ☐ M (Obligatoire)
Date de naissance : (Obligatoire)	N° INSEE : (Obligatoire)
Diplôme le plus élevé (*) : Exemple 5 Licence	N° EPICEA pour les contractuels et formateurs d'Etat (Obligatoire)
Etablissement d'affectation : (précisez LEGTA – CFA – CFPPA)	Etablissement d'exercice : (précisez LEGTA – CFA – CFPPA)
Date d'entrée dans l'établissement :	Temps de travail en CFA et/ou en CFPPA en % :

Statut (cochez la case correspondante)	Types de personnels (cochez la case correspondante)
☐ Contractuel d'Etat (ACEN) ☐ Contractuel régional (ACER) ☐ Contractuel établissement (ACB)	☐ Personnel de direction (dont directeur de centre constitutif d'un EPL) ☐ Personnel d'enseignement ☐ Personnel d'éducation et de surveillance ☐ Personnel ATOSS ☐ Autres
Statut handicapé (COTOREP) ☐ Oui ☐ Non	Corps : ☒ A ☐ B ☐ C

Fonction (autre qu'enseignement) : ☐ Directeur de CFA ☐ Directeur de CFPPA ☐ Directeur d'Exploitation Agricole ☐ Directeur d'Atelier Technologique	
Discipline(s) enseignées(*) : Exemple Discipline(s) enseignées : 13	Niveau(x) d'enseignement(*) : Exemple Niveau(x) d'enseignement : 1 4 5

(*) voir ci-après

Diplômes	Diplômes	Disciplines enseignées	Niveaux d'enseignement
Niveau 1 1 Ingénieur agronome 2 DEA-DESS 3 DEA 16 Doctorat 17 Doctorat (étranger) 18 Autre diplôme niveau 1 Niveau 2 4 Maîtrise 5 Licence 6 MST 19 Autre diplôme niveau 2 28 Ingénieur agricole 29 Certificat de maîtrise 30 Certificat de licence 31 Diplôme étranger de niveau 2 Niveau 3 7 BTS 8 DUT 9 DEUG 10 DEUST 20 Autre diplôme niveau 3 32 BTSA 33 Diplôme étranger de niveau 3	Niveau 4 11 BAC 12 BTA 21 Autre diplôme niveau 4 34 Bac technique 35 Bac pro 36 Diplôme étranger niveau 4 37 BP Niveau 5 13 BEP 22 Autre diplôme niveau 5 38 BEPA 39 BPA 40 Diplôme étranger de niveau 5 Niveau 6 14 CAP 15 Certificat d'étude 25 Autre diplôme de niveau 6 41 CAPA 42 Diplôme étranger de niveau 6 Autres 26 Autre diplôme niveau inconnu 14 27 Autre diplôme inconnu (étranger)	1 Agroalimentaire 2 Agroéquipements 3 Agronomie 4 Aménagement de l'espace 5 Biologie animale/zootechnie 6 Biochimie 7 Biotechnologies 8 Bureautique 9 Biologie végétale/phytotechnie 10 Comptabilité 11 Documentation 12 Écologie 13 Économie 14 Économie sociale 15 EPS 16 ESC 17 Français 18 Gestion 19 Histoire géographie 20 Informatique 21 Langues 22 Mathématiques et statistiques 23 Philosophie 24 Productions aquacoles 25 Productions forestières 26 Productions horticoles 27 Sciences biologiques 28 Sciences physiques 29 Techniques d'expression. et de communication 30 Techniques commerciales 31 Viticulture, œnologie	1 BTSA 2 Prépa grandes écoles 3 CS niveau 3 4 Bac 5 Bac technologique 6 BTA 7 Bac professionnel 8 S niveau 4 9 BEP 10 BP 11 BEPA 12 CS niveau 5 14 4ème 3ème techno 15 4ème 3ème prépa



ACTIONS DE FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS DGER EXERCANT EN EPLEFPA



Fiche d'inscription – Campagne 2013

Remplir une fiche par action ou cycle

Cette fiche d'inscription concerne les actions de formation s'inscrivant dans les programmes de formation continue du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche - DGER (PNF et PRF).

La base Internet, à laquelle accède chaque établissement grâce à son numéro de code, charge automatiquement l'ensemble des informations concernant les agents répertoriés dans la base SAFO*.

1 – Libellé du stage (action ou cycle)

Programme national « Se former en 2013» ☐

Programme régional ☐

Période d'ouverture de la saisie de l'inscription sur Internet pour l'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE **				
Titre de l'action				
Date(s)				
Code de l'action		Numéro de session		Nom de l'établissement organisateur

2 - Identification des agents :

Code SAFO agent	
-----------------	--

Nom		Prénom	
Nom de jeune fille		Région	
Date de naissance		Sexe F ☐ M ☐	Etablissement d'affectation
Corps		Etablissement d'exercice	

Temps de travail en CFA et/ou en CFPPA en %	
---	--

Statut administratif	Etablissement hors EPLEFPA	Types de personnels
Titulaire ☐	Enseignement sup. ☐	Personnel de direction ☐
Contractuel d'Etat (ACEN) ☐	MAP hors DGER ☐	Personnel d'enseignement ☐
Contractuel régional (ACER) ☐	Education nationale ☐	Personnel d'éducation et de surveillance ☐
Contractuel établissement ☐	Privé ☐	Personnel ATOSS ☐
Autres ☐	Autres (ex : Conseil régional, préfecture, personnel lycée prof. maritime...) ☐	Autres ☐

• Statut handicapé (COTOREP) Oui ☐ Non ☐

Diplôme le plus élevé***	
Exemple	5 Licence

Discipline(s) enseignées***										
Niveau(x) d'enseignement***										

Exemple

Discipline(s) enseignées***	13					
Niveau(x) d'enseignement***	1	4	5			

Nouvelles fonctions	☐	Compétences professionnelles	☐	Nouveaux programmes	☐
Reconversion	☐	Développement personnel	☐		

(Cocher une seule case)		
Adaptation immédiate au poste de travail (T1)	☐	
Adaptation à l'évolution prévisible des métiers (T2)	☐	Mobilisation du droit individuel à la formation (DIF) envisagé pour cette action de formation :
Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (T3)	☐	Oui ☐ Non ☐ <i>Si oui, une demande officielle d'utilisation du DIF doit être déposée</i>

Dispositif TUTOFOP : Oui ☐		Non ☐	
Nombre total de sessions demandées pour 2012 :			
Vos attentes par rapport à cette formation :			
Date et signature de l'agent :			

Le Directeur de l'EPLEFPA		L'autorité académique (SRFD)	
Favorable	☐	Favorable	☐
Défavorable (cocher une seule case)	☐	Défavorable (cocher une seule case)	☐
<i>Pour les raisons suivantes :</i>		<i>Pour les raisons suivantes :</i>	
Inadéquate au plan de formation de l'agent	☐	Inadéquate au plan de formation de l'agent	☐
Inadéquate au plan local de formation	☐	Inadéquate au plan local de formation	☐
Contraintes organisationnelles	☐	Contraintes organisationnelles	☐
Date et signature :		Date et signature :	

Candidature retenue en liste principale	☐	Candidature acceptée en liste complémentaire	☐	Candidature non retenue	☐
---	--------------------------	--	--------------------------	-------------------------	--------------------------

*** Se reporter à la nomenclature en annexe, utiliser les codes.

<u>Diplômes</u>	<u>Discipline enseignée</u>
Niveau 1 1 Ingénieur agronome 2 DEA-DESS 3 DEA 16 Doctorat 17 Doctorat (étranger) 18 Autre diplôme niveau 1 Niveau 2 4 Maîtrise 5 Licence 6 MST 19 Autre diplôme niveau 2 28 Ingénieur agricole 29 Certificat de maîtrise 30 Certificat de licence 31 Diplôme étranger de niveau 2 Niveau 3 7 BTS 8 DUT 9 DEUG 10 DEUST 20 Autre diplôme niveau 3 32 BTSA 33 Diplôme étranger de niveau 3 Niveau 4 11 BAC 12 BTA 21 Autre diplôme niveau 4 34 Bac technique 35 Bac pro 36 Diplôme étranger niveau 4 37 BP Niveau 5 13 BEP 22 Autre diplôme niveau 5 38 BEPA 39 BPA 40 Diplôme étranger de niveau 5 Niveau 6 14 CAP 15 Certificat d'étude 25 Autre diplôme de niveau 6 41 CAPA 42 Diplôme étranger de niveau 6 Autres 26 Autre diplôme niveau inconnu 14 27 Autre diplôme inconnu (étranger)	1 Agroalimentaire 2 Agroéquipements 3 Agronomie 4 Aménagement de l'espace 5 Biologie animale/zootechnie 6 Biochimie 7 Biotechnologies 8 Bureautique 9 Biologie végétale/phytotechnie 10 Comptabilité 11 Documentation 12 Écologie 13 Économie 14 Économie sociale 15 EPS 16 ESC 17 Français 18 Gestion 19 Histoire géographie 20 Informatique 21 Langues 22 Mathématiques et statistiques 23 Philosophie 24 Productions aquacoles 25 Productions forestières 26 Productions horticoles 27 Sciences biologiques 28 Sciences physiques 29 Techniques d'expression. et de communication 30 Techniques commerciales 31 Viticulture œnologie <u>Niveau d'enseignement</u> 1 BTSA 2 Prépa grandes écoles 3 CS niveau 3 4 Bac 5 Bac technologique 6 BTA 7 Bac professionnel 8 CS niveau 4 9 BEP 10 BP 11 BEPA 12 CS niveau 5 14 4ème 3ème techno 15 4ème 3ème prépa

A retourner à l'ENFA de Toulouse
2 route de Narbonne
BP 22687
31326 Castanet Tolosan cedex
Mail enfa.sna@educagri.fr

A compléter par l'établissement privé
(Cf. Annexe 2)

Pour envoi à l'IFEAP ou à l'UNREP ou à la Fédération régionale de l'UNMFREO

Fiche d'inscription

NOM :	Établissement :
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement)	Fax :
N° INSEE : / / / / / / / / / /	Mèl Établissement (obligatoire) :
Catégorie :	Fédération :
Grade :	Adresse :
Mèl Professionnel : (obligatoire):	Tél. :
	Fax :

Vous êtes : ☐ Directeur adjoint Coordonnateur de la filière Enseignant Autre Motivations de la demande : Développement personnel Compétences professionnelles Nouvelles fonctions Nouveaux programmes	Intitulé de l'action : accompagnement thématique sur les modalités de mise en œuvre de l'épreuve E6 du baccalauréat professionnel – spécialité productions horticoles Structure organisatrice de l'action : ☐ ENFA inter région Sud: Code de l'action 530546/1 Date limite d'inscription 20 février 2013 ☐ ENFA inter région Nord Code de l'action : 530546/2 Date limite d'inscription : 20 février 2013
---	--

Avis du Directeur de l'établissement	Visa :
Favorable ☐ Défavorable Motif du refus :	Visa de l'IFEAP ou Visa de la fédération régionale (MFR, IREO) ou Visa de l'UNREP (envoi groupé)
Date :	Date :
Signature et cachet :	Signature et cachet :

REGIONS	Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)	
ALSACE	M. Pierre-Irénée BRESSOLETTE pierre-irenee.bressolette@agriculture.gouv.fr Assistante : Brigitte LECORNEY	DRAAF – Cité administrative Gaujot 14, rue du Maréchal Juin CS 31009 67070 STRASBOURG CEDEX Tél : 03.69 32 50 67 (66) Fax : 03 69 32 50 60
AQUITAINE	Mme Sophie de GRIMAL sophie.de-grimal@agriculture.gouv.fr Assistante : Monique FAVRE	DRAAF - 51, rue Kieser 33077 BORDEAUX Tél : 05.56.00.43.52 (42.68) Fax : 05.56.00.43.70
AUVERGNE	Mme Danielle GIROUX danielle.giroux@agriculture.gouv.fr Assistante : Bernadette GOUDERGUES	DRAAF – SRFD 16 B rue Aimé Rudel BP 45 MARMILHAT 63370 LEMPDES Tél : 04.73.42.27.92 (76) Fax : 04.73.42.27.91
BOURGOGNE	Mme Solène AUBERT solene.aubert@agriculture.gouv.fr Assistante : Yveline PASQUIER	DRAAF 4 bis rue Hoche BP 87865 21078 Dijon cedex Tél : 03.80.39.30. 59 Portable : 06 28 89 11 39 Tel assistante : 03 80 39 30 82 Fax : 03.80.39.30.99
BRETAGNE	Mme Carmen GAN carmen.gan@agriculture.gouv.fr Assistantes : Nathalie PEIGNE Evelyne LESAGE	DRAAF – Cité de l'agriculture 15, avenue de Cucillé 35047 RENNES CEDEX Tél : 02.99.28.22.04 (22.75/22,80) Portable : 06 72 87 95 17 Fax : 02.99.28.20. 48
CENTRE	M. X Assistantes : Nadine JACQUET (02 34 34 62 90) dr-formco.draaf-centre@agriculture.gouv.fr Muriel MICHAUD (02 38 77 41 96) muriel.michaud@agriculture.gouv.fr	DDT du Cher 6 place de la Pyrotechnie CS 20001 18019 BOURGES cedex Tél : 02 34 34 62 91 Fax : 02 34 34 63 09
CHAMPAGNE-ARDENNE	Mme Isabelle HUART-CARBONNEAUX isabelle.huart-carbonneaux@agriculture.gouv.fr Assistante : Yolande SIRIANNI	DRAAF – Complexe agricole du Mont Bernard Route de Suippes 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél : 03.26.66.20.25 / 20.21 Fax : 03.26.66 20 21

CORSE	M. Paul MEDURIO paul.medurio@agriculture.gouv.fr	DRAAF – Immeuble "Le Solferino" BP 309 - 8, cours Napoléon 20176 AJACCIO CEDEX Tél : 04 95 51 86 74/44 Fax : 04.95.51.12 88 Portable : 06 10 69 05 93
FRANCHE COMTE	M. Julien SAUVAYRE julien.sauvayre@agriculture.gouv.fr Assistant : Lionel FAIHY	DRAAF - Immeuble Orion 191, rue de Belfort 25043 BESANCON Cedex Tél : 03.81.47.75.46 (75.36) Fax : 03.81.47.75.48
ILE-DE-FRANCE	Mme Nathalie NICOL nathalie.nicol@agriculture.gouv.fr Assistante : Rachel GARCIA	DRIAIF Ile-de-France 18, avenue Carnot 94234 CACHAN CEDEX Tél : 01.41.24.17.78 (17.01) Fax : 01.41.24.17.15
LANGUEDOC-ROUSSILLON	M. Jacky BRETAGNE jacky.bretagne@agriculture.gouv.fr Assistants : Corinne ULLDEMOLINS et Frédéric POUGET	DRAAF Maison de l'Agriculture Place Chaptal CS 70039 34060 MONTPELLIER CEDEX 02 Tél : 04.67.10.19.14 (19.12)(19.18) Fax : 04.67.10.01.02
LIMOUSIN	Mme Marie-Pierre LEURIDAN marie-pierre.leuridan@agriculture.gouv.fr Assistante : Betty PACCHIN	DRAAF – 22, rue des Pénitents Blancs BP 3916 87039 LIMOGES CEDEX Tél : 05. 55.12. 92.74 / 92.73 Fax : 05.55.12.92.59
LORRAINE	Mme Roberte MORLOT roberte.morlot@agriculture.gouv.fr Assistante : Annie FORESTAT	DRAAF Lorraine 76 avenue André Malraux 57046 Metz Cedex Tél : 03.55 74 11 08 / 11 09 Fax : 03 55 74 11 01
MIDI-PYRENEES	M. Jacques CASTETS jacques.castets@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène ECHEVARRIA Responsable de formation : Christiane PERCHE	DRAAF – Cité administrative Bd A. Duportal 31074 TOULOUSE CEDEX Jacques CASTETS : Tél : 05 61 10 61 84 Hélène ECHEVARRIA : Tél : 05 61 10 62 03 Christiane PERCHE : Tél : 05 61 10 62 18 Fax : 05 61 10 61 75
NORD PAS-DE-CALAIS	M. Patrick SENECHAL patrick.senechal@agriculture.gouv.fr Assistante : Zohra M'BAYE zohra.mbaye@agriculture.gouv.fr	DRAAF Cité administrative – BP 505 59022 LILLE CEDEX Tél : 03.62.28.40.86 (40.87) Fax : 03.62.28.41.01
PICARDIE	Mme Françoise HOLARD francoise.holard@agriculture.gouv.fr Assistante : Monique MANOUVRIER Assistante GRAF : Sonia LESAGE	DRAAF – Allée de la Croix rompue 518, rue Saint-Fuscien 80092 AMIENS CEDEX 3 Tél : 03.22.33.55.49 (55.15) Fax : 03.22.33.55.50

BASSE NORMANDIE	Mme Danièle LEVARD daniele.levard@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE Assistante GRAF : Christine PAUL	DRAAF - SG 6 bld Général Vanier 14070 CAEN CEDEX Tél : 02.31.24.97.16 (98.97) Fax : 02.31.24.99.11
HAUTE- NORMANDIE	Mme Valérie GARNIER valerie.garnier@agriculture.gouv.fr Assistante : Isabelle GUEGAN	DRAAF - Cité administrative 2 rue Saint Séver 76032 ROUEN CEDEX Tél : 02.32.18.94.03 (94.29) Fax : 02.32.18.94.01
PAYS DE LA LOIRE	Délégué régional Formco : M. Jean-Paul GAULLIER jean-paul.gaullier@agriculture.gouv.fr Assistant : François SOUCHARD Délégué régional GRAF : M. Jean-Luc SCHAFER jean-luc.schafer@agriculture.gouv.fr Assistante : Françoise CASSARD	DRAAF 12 rue Menou 44 035 NANTES Délégué régional Formco : Tél : 02.40.12.37.57 (36.15) Fax : 02.40.12.36.01 Délégué régional GRAF : Tél : 02.40.12.37.23 Fax : 02.40.12.36.02
POITOU- CHARENTES	Mme Séverine ETCHESSAHAR severine.etchessahar@agriculture.gouv.fr Assistants : Olivier JEAN-THEODORE olivier.jean-theodore@agriculture.gouv.fr Nadia COUTANCEAU-METAY nadia.coutanceau-metay@agriculture.gouv.fr	DRAAF 15, rue Arthur Ranc BP 40537 86020 POITIERS CEDEX Tél : 05.49.03.11.27 (11.23) Fax : 05.49.03.11.12
PROVENCE-ALPES- COTE D'AZUR	Mme Florence BRUNIER florence.brunier@agriculture.gouv.fr Assistant : recrutement en cours	DRAAF PACA 132 Boulevard de Paris 13003 MARSEILLE Tél : 04 13 59 36 35 (36.34 / 36.33) Portable : 06 88 27 87 82 Fax : 04 13 59 36 32
RHÔNE-ALPES	Nathalie DELDEVEZ nathalie.deldevez@agriculture.gouv.fr Assistants : Patrice WEISS Brigitte FIKET (concours) Annie VERNOSY (RLF DRAAF)	DRAAF- Cité Administrative - 165, rue Garibaldi BP 3202 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.63.13.08 (13.13) Fax : 04.78.63.34.17

Mise à jour le 12/06/12